



Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal  
Société de Gestion de l'Energie de Manantali  
**Société d'Exploitation de Manantali et de Félou**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES LIMITE AUX PAYS MEMBRES DE L'OMVS

### TRAVAUX DE CONSOLIDATION DES FONDATIONS DEGRADEES DE VINGT-CINQ (25) PYLONES SUR LA LIGNE HT ROSSO – NOUAKCHOTT EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS.

N°AAO- 01-DMG-SEMAF SA/2026

1. Dans le cadre de ses activités, la Direction Générale de la Société d'Exploitation de Manantali et Félou (SEMAF SA) lance un appel d'offres ouvert pour les **Travaux de Consolidation des fondations dégradées de vingt-cinq (25) Pylônes sur la ligne HT Rosso – Nouakchott en trois (03) lots distincts.**
2. La SEMAF SA sollicite des offres sous plis fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux ci-après : **Travaux de Consolidation des Fondations Dégradées de vingt-cinq (25) pylônes sur la ligne HT Rosso – Nouakchott en trois (03) lots distincts.**
3. Le délai d'exécution des travaux est de **trois (03) mois** pour chaque lot.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le manuel de procédures de la SEMAF SA, et ouvert à tous les candidats éligibles de l'OMVS.
5. Les exigences en matière de qualifications sont pour chaque lot :
  - **Moyens techniques et financiers :**
    - ✓ Les soumissionnaires devront justifier d'une expérience générale d'au moins dix (10) ans en tant qu'entreprise principale dans le domaine de la construction (2016–2025), ainsi que d'une expérience spécifique dans la réalisation de travaux similaires au cours des cinq (05) dernières années (2021–2025), pour un montant minimum de cent millions (100 000 000) FCFA.
    - ✓ Une attestation de capacité financière ou d'une ligne de crédit d'un montant de **soixante-quinze millions (75 000 000) FCFA.**
    - ✓ Le chiffre d'affaires annuel moyen pour des travaux de construction requis de la part du soumissionnaire au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024, 2025) doit être au moins égal à **trois cents millions (300 000 000) FCFA.** Pour ce faire, le soumissionnaire devra fournir les bilans certifiés des trois (3) exercices concernés par un cabinet d'expertise comptable ou un commissaire aux comptes agréé par l'organe habilité et donner la liste des travaux en cours.
      - **Moyens humains et matériels (cf. DAO Annexe A Section II, Critères de qualification)**



Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal  
Société de Gestion de l'Énergie de Manantali  
**Société d'Exploitation de Manantali et de Félou**

**SEMAF**

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de la Cellule de Passation des Marchés par courriel : [cpm@semaf-sogem.net](mailto:cpm@semaf-sogem.net) et faire copie à [dmg@semaf-sogem-net](mailto:dmg@semaf-sogem-net) tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures 30 minutes (U.T.C).
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande via l'adresse mail mentionnée ci-dessous contre un paiement non-remboursable de **cinquante mille (50.000) FCFA** ou l'équivalent **en MRU**. Le paiement se fera par virement bancaire sur demande du candidat des coordonnées bancaires à l'adresse mail suivante : [cpm@semaf-sogem.net](mailto:cpm@semaf-sogem.net).
8. Un exemplaire du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) en version électronique sera disponible et peut être consulté gratuitement par les candidats qui le souhaitent à l'adresse susmentionnée.
9. Une visite des sites est prévue **le 22 juin 2026** à partir 8 heures 00mn en partant du poste HT de Rosso. La visite sera suivie d'une réunion préparatoire le **23 juin 2026** au Bureau de Nouakchott.
10. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **soumission@semaf-sogem.net** au plus tard le **jeudi 01 juillet 2026 à 10 heures 00 mn**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
  - **NB : L'offre doit être sécurisée et le soumissionnaire doit envoyer les dix-minutes avant l'heure d'ouverture le code d'accès. Une offre électronique qui n'est pas sécurisée entraîne le rejet de l'offre. Les offres physiques doivent aussi être transmises via DHL au Bureau de Représentation.**
11. Les offres seront ouvertes en ligne en présence des représentants des candidats présents.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- **Trois millions (3 000 000) Francs CFA ou l'équivalent en MRU pour chaque lot.**

Les garanties de soumission doivent émaner d'un organisme financier agréé par le ministère des Finances et elles devront rester valable vingt-huit (28) jours à compter de l'expiration de la durée de validité de l'offre.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

**LE DIRECTEUR GENERAL**

**M. MOHAMED ALY SIDI MOHAMED BARIKALLA**